

MODE D'EMPLOI

Septembre 2005

LE BILLET

Rejet, souffrance, perte d'identité, perte des liens sociaux : tel est le constat global que l'on peut faire de l'exclusion.

Mais l'exclusion, c'est d'abord un processus : de l'absence de qualification jusqu'au chômage, en passant par le surendettement, la perte du logement, une rupture familiale ou des problèmes de santé. Au bout de la spirale, c'est l'accès interdit, ou rendu très difficile, aux droits fondamentaux, une citoyenneté et une dignité qui disparaissent.

L'entreprise peut générer de l'exclusion par la précarité des statuts et des contrats de travail, une organisation du travail déqualifiante, des conditions de travail dégradantes, la discrimination à l'embauche, des licenciements sans reclassement avec, au final, le chômage. Enfin, avoir un emploi n'empêche pas la pauvreté.

En dépit de la richesse produite, des dépenses publiques et sociales, la France est l'un des pays d'Europe qui connaît le plus fort taux de chômage et d'exclusion. Plus de quatre millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les jeunes (60 000 jeunes sortent chaque année de l'école sans qualification), les femmes et les seniors salariés et ex-salariés ou sans emploi sont les plus touchés par ces situations.

**PRÉVENIR
L'EXCLUSION
RÉUSSIR
L'INSERTION**

Cfdt
des choix, des actes

www.cfdt.fr

10 % de chômeurs : avec la CFDT, contre l'exclusion, l'emploi pour tous de qualité

Les chiffres et les faits parlent d'eux-mêmes : 10 % de chômeurs (deux fois plus chez les jeunes : 23 %) ; plus d'un million de Rmistes ; une recrudescence des contrats précaires auxquels s'ajoute le contrat nouvelle embauche.

Les discriminations par l'origine sociale ou ethnique, les inégalités hommes/femmes, que la CFDT combat en priorité, aggravent les situations de précarité.

La crise du logement social est aussi un obstacle à l'emploi : la CFDT revendique la garantie du risque locatif et la construction de logements sociaux pour un droit effectif au logement.

...❖ LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS EST DÉTERMINANTE

La CFDT veut relever le défi du chômage et de l'exclusion par l'insertion professionnelle.

La reprise de l'économie par la croissance, les départs massifs à la retraite de la génération du «papy boom» laissant des postes vacants peuvent créer une situation plus favorable à l'emploi. Celle-ci doit toutefois être préparée par un travail de fond sur l'insertion et une politique économique ambitieuse.

Ce travail suppose une responsabilité et un engagement du patronat, une cohérence et une qualité des actions du gouvernement, des régions, des départements et des villes. Après l'avis du Conseil éco-

nomique et social en 2003, des propositions sur l'accès aux droits, l'emploi, le logement et l'école ont été élaborées en commun, durant les années 2004 et 2005, par la CFDT et de nombreuses associations de lutte contre l'exclusion. L'engagement, en mai 2005, des partenaires sociaux avec le collectif Alerte (associations de lutte contre l'exclusion) est une étape supplémentaire.

...❖ DE L'ASSISTANCE À L'AUTONOMIE

La reprise d'une activité dans une entreprise classique ou d'insertion est essentielle pour que la personne demandeuse d'emploi, en situation de précarité ou d'exclusion, retrouve confiance en elle-même, découvre ou redécouvre son utilité sociale et retrouve sa dignité. Mais tout accès à l'emploi doit se traduire par un revenu supérieur aux minima sociaux, comme le préconise le rapport de Martin Hirsch, président de Emmaüs.

- C'est la raison pour laquelle la CFDT est défavorable à un revenu minimum d'existence. Les garanties solidaires ouvrent des droits, mais cela doit aussi comporter des devoirs. Cette exigence conduit à faire le choix de l'autonomie et de la solidarité, plutôt que celui de l'enfermement dans l'assistance.
- Il s'agit de trouver les solutions adaptées à la situation et aux difficultés des personnes. L'intégration

dans un collectif, une activité, un travail peut prendre différentes formes. Ainsi, à partir des dispositifs actifs pour l'emploi, un million de personnes, parmi les demandeurs d'emploi (Rmistes et chômeurs), exercent une activité partielle déclarée.

À SAVOIR

AVANCÉES ET INSUFFISANCES

Parmi les avancées importantes en faveur de l'insertion, citons les mesures pour l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes, l'instauration du plan de retour à l'emploi (Pare), la couverture maladie universelle (CMU), l'aide au logement social, la mise en place de l'épargne salariale finançant l'économie solidaire.

Et aussi l'accord sur la formation du 5 décembre 2003, avec le contrat de professionnalisation, le droit individuel à la formation (Dif), le tutorat, enfin, l'accord du 5 avril 2005 sur la convention de reclassement personnalisé (CRP).

Dans la logique de la loi de 1998 sur la lutte contre l'exclusion, la CFDT approuve les grandes lignes du plan Borloo de cohésion sociale sur l'emploi, l'égalité des chances et le logement.

En revanche, elle critique les insuffisances de ce texte, comme le plan du Premier ministre, concernant la politique économique et fiscale pour l'emploi, le logement, la coordination avec les collectivités territoriales et les partenaires sociaux.

Dix objectifs CFDT dans l'entreprise

Toute équipe syndicale, tout adhérent du secteur privé ou public peut contribuer à l'action contre l'exclusion et pour l'insertion. Plusieurs leviers sont à activer. Ces actions rejoignent d'autres priorités CFDT.

...❖ POUR PRÉVENIR L'EXCLUSION PROFESSIONNELLE, IL S'AGIT :

1 / de réduire la précarité de l'emploi et des conditions de travail : temps partiel imposé, travail temporaire, travail saisonnier, situation des contractuels, discriminations, pénibilité au travail...

2 / de sécuriser les parcours professionnels, de moderniser sans exclusion. Les changements du travail, les ruptures de l'emploi doivent être mieux anticipés et protégés.

3 / de négocier l'évolution des qualifications de tous. La formation professionnelle doit privilégier

les personnes peu qualifiées, y compris celles concernées par l'illettrisme. Des quelque 5 millions de postes de travail «non qualifiés», beaucoup sont occupés par des jeunes qualifiés ou diplômés. La CFDT veut s'attaquer à ce dysfonctionnement du marché du travail par des recrutements mieux ciblés et des formations ouvertes aux non-qualifiés.

4 / d'impliquer le comité d'entreprise en tant qu'acteur des actions sociales et solidaires. La culture, les loisirs, le surendettement, l'humanitaire et l'emploi constituent autant de domaines d'action possibles.

...❖ POUR RÉUSSIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE, IL CONVIENT :

5 / d'ouvrir l'entreprise aux personnes éloignées depuis longtemps de l'emploi. Des partenaires extérieurs à l'entreprise peuvent faciliter cette ouverture.

6 / d'accueillir et de suivre les personnes en insertion par le tutorat, le parcours professionnel insérant et qualifiant, sans assister ni montrer du doigt les personnes concernées.

7 / d'intervenir sur la politique de recrutement. Il existe des méthodes d'embauche adaptées aux publics en difficulté. Elles permettent de sélectionner autrement sans stigmatiser, ni discriminer des candidats.

8 / d'intervenir sur les passations de marchés de sous-traitance. La prise en compte de clauses sociales est prévue par la loi. La sous-traitance par des entreprises

POUR LES MILITANTS

Le guide
“Agir pour la formation professionnelle continue”



8,00 €

...❖ **Format 11 x 18 cm**
168 pages
Réf. L258
Prix : 8,00 €

...❖ **En page 7 du catalogue CFDT 2005**

À VENIR

La situation des personnes handicapées en matière d'emploi reste préoccupante. Fidèle à sa volonté de faire du travailleur handicapé un salarié comme les autres, la CFDT s'engage, avec le soutien du FSE et de l'Agefiph, sur une série de mesures et d'outils qui seront déclinés tout au long de l'année 2006.

Un Mode d'emploi, joint dans le n°3041 de Syndicalisme Hebdo du 8 septembre, viendra vous présenter les engagements de la CFDT en faveur des salariés handicapés, tant dans l'entreprise qu'au sein de notre organisation.

d'insertion peut ainsi être retenue lors des appels d'offre.

9 / de négocier l'épargne salariale solidaire, qui soutient l'activité des entreprises d'insertion.

10 / de susciter des partenariats avec des structures d'insertion, pour réussir l'insertion et l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

La branche professionnelle, la région et le territoire, tout aussi concernés

...❖ L'ACTION ET LA NÉGOCIATION SE MÈNENT AUSSI À CES NIVEAUX

La **branche professionnelle** détermine les publics prioritaires pour la formation, y compris l'accompagnement, la formation des contrats aidés et des demandeurs d'emploi, la VAE (validation des acquis de l'expérience), les conditions du tutorat, le contrat de professionnalisation, le recul des précarités, les protections sociales, l'épargne salariale solidaire, les partenariats.

La **région** intervient également sur les questions d'apprentissage, de formation professionnelle, notamment pour soutenir les contrats aidés. C'est à ce niveau que les choix économiques pour l'emploi et l'insertion se précisent. La mise en oeuvre des fonds européens et la recherche s'effectuent aussi à ce niveau.

Le **territoire**, qu'il s'agisse de la communauté d'agglomérations, du bassin d'emploi ou du département, est très impliqué dans cette action. La Maison de l'emploi, la CFDT locale, l'ANPE, l'Afpa, les Missions locales, l'Assedic, la Caf, les CCAS sont des instruments indispensables à ces actions.

Les **bénévoles** agissant aux côtés des salariés, sont les relais nécessaires à l'engagement pour l'insertion. De nombreux adhérents CFDT

s'investissent dans des associations. Il convient d'établir des liens entre l'action syndicale et celle des bénévoles.

...❖ LA CFDT, UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA PRÉVENTION ET DE L'INSERTION

La CFDT, première organisation syndicale est une force qui agit et négocie dans les entreprises, les territoires, les branches, au plan professionnel et interprofessionnel.

Elle intervient dans le champ des multiples droits relatifs à la cohésion sociale : protection sociale, santé, assurance-chômage, emploi, formation, logement, discrimi-

nations, surendettement, école, épargne salariale solidaire.

- La CFDT organise les salariés de tous les secteurs professionnels, notamment les travailleurs sociaux qui agissent contre l'exclusion sociale et professionnelle.

- La CFDT, avec ses permanences locales professionnelles et interprofessionnelles, conseille les salariés sans emploi, facilite l'accès aux droits sociaux et à l'emploi.

- La CFDT est la passerelle indispensable entre l'entreprise, les organismes sociaux et les associations d'insertion. Elle se bat pour un meilleur accompagnement des chômeurs dans le retour à l'emploi.

LES GUIDES JURIDIQUES 2006 DROITS DES SALARIÉS

**POUR OBTENIR
MON GUIDE, UNE
SEULE ADRESSE :
MON CONTACT
CFDT !**



www.cfdt.fr

**❖ Simplifiez-vous le travail,
simplifiez-vous la vie !**



Salarisés du privé

Fonctionnaires
et agents publics

Illustrations : © Mocket